



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

routes

Question écrite n° 29345

## Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur les difficultés liées au déneigement de la voirie communale. Du fait de la complexification des règles de mise aux normes des engins de déneigement et des diplômes nécessaires ainsi que de l'application des 35 heures, les directions départementales de l'équipement se désengagent de l'entretien des routes communales en période hivernale. Les agriculteurs ont de plus en plus de mal à répondre aux besoins du fait des contraintes administratives. En Lozère, la participation de l'État via la dotation globale d'équipement au financement des équipements n'a pas suffi à pallier les difficultés. Il faut assouplir les dispositifs réglementaires en zone rurale et que l'État soutienne financièrement les établissements publics de coopération intercommunale dans leurs démarches. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29345

**Rubrique :** Voirie

**Ministère interrogé :** équipement, transports et logement

**Ministère attributaire :** transports, équipement, tourisme et mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er décembre 2003, page 9129

**Question retirée le :** 23 janvier 2007 (Retrait pour cause de question identique)